



Déclaration de la CE de la CGT Finances Publiques 92

Chacun d'entre nous a été profondément choqué et affecté par la barbarie des attentats du 13 novembre à Paris.

Toute la CGT a témoigné sa solidarité à l'égard des familles meurtries par cette tragédie. Des salariés, des adhérents d'organisations syndicales sont au nombre des victimes, dont plusieurs de la CGT.

La CGT a tenu également à saluer la mobilisation et le dévouement des agents des services publics qui se sont immédiatement mobilisés.

A juste titre le CCN de la CGT réuni les 18 et 19 novembre a analysé la situation :

« Pour la CGT, la guerre ne règle rien, au contraire... Les multiples interventions militaires (en Irak, en Libye, en Syrie, etc.), loin d'instaurer la démocratie ont généré un appauvrissement des populations avec des centaines de milliers de victimes et une impasse économique et sociale. C'est le terreau sur lequel le terrorisme se développe, poussant des populations entières sur le chemin de l'exil. »

Le CCN poursuit :

« La CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble...

La CGT refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent. Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés...

Les rendez-vous revendicatifs et mobilisations programmés doivent avoir lieu en travaillant des modalités permettant d'assurer la sécurité des salariés. Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale ».

Depuis cette déclaration du CCN les analyses et craintes exprimées par la CGT se trouvent confirmées.

L'état d'urgence a été reconduit pour trois mois. Selon la presse la présidence envisage de prolonger l'état d'urgence, de confier de nouveaux pouvoirs permanents à la police et d'inscrire entre autres dispositions dans la constitution l'état d'urgence pour 6 mois minimum.

Dès à présent des manifestations et des rassemblements à caractère syndical ou social ont été interdits tandis que des initiatives commerciales ou sportives, sont autorisées.

Des perquisitions et assignations à résidence sans rapport avec le terrorisme sont engagées. De très nombreux cas de violence policières, d'interpellations abusives sont signalés.

Par l'interdiction des manifestations et rassemblements et le climat répressif régnant dans le pays, le mouvement syndical se trouve affaibli.

A tout moment de nouveaux dérapages peuvent intervenir. La CE se prononce contre toutes ces dérives et réclame la levée immédiate de l'état d'urgence et le retour de l'état de droit.

L'état d'urgence devient une opportunité pour désarmer le mouvement social et les syndicats ; gouvernement et patronat mettent à profit cette situation pour faire avancer l'application de leurs projets régressifs : adoption de la loi Touraine, report de fait à 63 ans de l'âge de la retraite suite à l'accord AGIRC-ARCO, mise en place de la commission Badinter chargée de la refonte du code du travail, lancement des discussions sur le compte personnel d'activité qui touchera aussi les fonctionnaires, premières dispositions de PPCR et parmi les nombreuses mesures, citons une des plus honteuses : la diminution sensible du capital-décès versé au conjoint du fonctionnaire décédé.

La répression antisyndicale se déploie : Air France, EDF, Goodyear... Dans notre département les salariés de Géodis-Calberson en grève se voient traînés devant les juges.

Une délégation de notre section était présente au rassemblement du 2 décembre devant le tribunal de Bobigny en soutien aux syndicalistes d'Air France injustement poursuivis.

Au lendemain des attentats, les syndicats nationaux à la DGFIP, CGT, Solidaires et FO qui avaient pris l'initiative de l'appel à la grève du 18 novembre ont décidé le report de cette journée tout en affirmant : nos revendications demeurent.

Les syndicats ont été reçus par le ministre Sapin puis par le Directeur général. Bilan : les 2130 suppressions d'emplois à la DGFIP sont maintenues ; la contraction du réseau articulée avec la réforme territoriale se poursuivra, l'atteinte aux règles de gestion est confirmée.

C'est inacceptable !

Nous le réaffirmons : plus que jamais le renforcement des moyens de notre administration est indispensable pour garantir les recettes de l'état et le financement des services publics et lutter contre la fraude, y compris contre les circuits de financement du terrorisme. Tandis qu'elle envisage le recours à la délation, la Direction générale procède à des suppressions de postes voire de brigades entières dans la sphère du contrôle fiscal.

La direction convoque dans les prochains jours le CTL au cours duquel elle va présenter la localisation des 58 suppressions d'emplois -3 IP, -1 Idiv, -23 A, -34 B, +4 C, -1C Ast, ce qui va aggraver encore la situation des services.

Elle entend procéder à la fusion des PRS sur le site de Nanterre, des SIE à Boulogne, à la disparition de la Recette des Finances, aux fusions de caisses sur de nombreux sites et à l'expérimentation d'une caisse sans espèces à la trésorerie de l'OPH. Il faut s'attendre à ce que la perspective de création des quatre territoires dans le cadre de la réforme territoriale et du Grand Paris impacte directement le réseau des trésoreries.

Dans tous les services les agents sont inquiets ; comment allons-nous pouvoir travailler avec encore des suppressions d'emplois et vacances de postes. Quelles nouvelles restructurations vont bientôt tomber ?

La CE réaffirme avec force : nos revendications sont légitimes et d'une totale actualité :

- arrêt des suppressions d'emplois et pourvoi des postes vacants ;
- arrêt des restructurations ;
- maintien du réseau et de toutes nos missions. Aucune fermeture d'implantation ou service.
- aucune atteinte aux règles de gestion ni aux statuts particuliers.

Face à un gouvernement et à une direction générale qui ne renonce à aucun de ses projets régressifs, la grève est toujours à l'ordre du jour pour obtenir satisfaction.

La CE appelle tous les agents à préparer l'indispensable mobilisation pour faire échec au démantèlement de la DGFIP et gagner sur leurs revendications.

Elle les appelle dès à présent à rejoindre la CGT.

Varves, le 7 décembre 2015



| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Bulletin d'adhésion CGT Finances Publiques 92 Pour un syndicalisme de conquêtes sociales</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

NOM :
Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Catégorie : Grade :
Echelon :
Filière fiscale Filière publique
Adresse administrative :
.....
.....
Date :/...../..... Signature :

